

ANNEXE 4 : LA VIE EN AUSTRALIE

1 - Carte d'identité Australie

- **Nom officiel** : Commonwealth d'Australie.
- **Superficie** : 7 682 300 km² (environ 14 fois la France). La plus grande île du monde forme un continent à elle seule.
- **Population** : 20 601 000 habitants (estimation 2008), concentrés essentiellement dans les villes de la côte est. 86 % des Australiens vivent en ville. Sydney et Melbourne regroupent à elles seules près de 40 % de la population du pays (plus de 3 millions d'habitants chacune).



- **Capitale** : Canberra.
- **Densité** : 2,6 hab./km².
- **Régime** : démocratie fédérale. C'est une fédération de 6 États et 2 Territoires (Territoire du Nord et Territoire de la capitale australienne), membre du Commonwealth.
- **Monnaie** : le dollar australien.
- **Religion** : anglicains, catholiques romains ; minorités unitarienne, presbytérienne, orthodoxe et baptiste ; 10 % de non-chrétiens.
- **Population et ethnies** : les Australiens blancs sont historiquement originaires de Grande-Bretagne et d'Irlande. Mais depuis la Seconde Guerre mondiale, des

communautés d'origine grecque et italienne ont vu le jour. Plus récemment, de nombreux Asiatiques se sont installés en Australie.

Les aborigènes sont les premiers Australiens. Durant plusieurs siècles, ils ont été expulsés de leurs terres par les colons blancs, quand ils n'étaient pas massacrés. Et les conséquences sont encore visibles aujourd'hui : les aborigènes sont le groupe socio-économique le plus défavorisé de la société australienne.

2 - Santé et sécurité Australie

Santé

Il n'y a aucun danger d'un point de vue sanitaire en Australie.

Aucun vaccin n'est exigé pour entrer dans le pays.

Toutefois, quelques petits désagréments peuvent survenir :

Tout d'abord, attention au coup de chaleur et aux coups de soleil.

Buvez régulièrement de l'eau et protégez-vous avec une crème solaire à indice élevé.

Les asthmatiques peuvent également rencontrer des difficultés à cause de la poussière. Alors, ayez toujours un inhalateur à portée de main.



Dangers et ennuisements

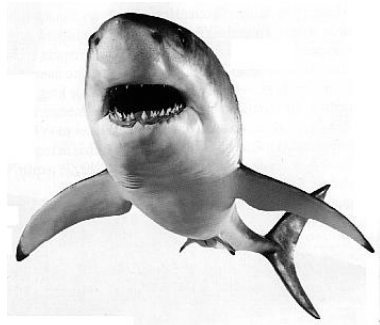
L'Australie n'est pas un pays à risque pour les voyageurs. Il convient cependant de prendre quelques précautions.

- **Papiers** : il est utile de faire des photocopies de ses papiers. En cas de perte ou de vol, les formalités seront simplifiées.

- **Auto-stop** : il est déconseillé de faire de l'auto-stop dans le pays, surtout pour les filles.

- **Conduite** : soyez attentifs si vous prenez le volant, nombre d'animaux sont susceptibles de se jeter sous vos roues.
- **Dans les parcs et à la plage** : respectez les recommandations de sécurité portant sur les serpents, les crocodiles, les méduses...

Requins



L'Australie se situe dans l'une des zones du monde où l'on recense le plus d'attaques de requins. Celles-ci sont cependant rarement mortelles. Aux dires des sauveteurs eux-mêmes, la prévention n'est pas évidente.

Quelques recommandations cependant :

- éviter de nager ou de surfer seul et trop loin des côtes, les requins ayant davantage tendance à s'attaquer aux sujets isolés qu'aux groupes ;
- éviter de nager dans les chenaux des récifs ;
- éviter de nager ou de surfer entre la fin de l'après-midi et l'aube ;
- ne pas évoluer en eaux troubles (à proximité des ports notamment), ni dans les zones où des appâts ont été posés ;
- éviter les combinaisons aux couleurs vives ;
- ne pas porter de bijoux dans lesquels le soleil pourrait se refléter ;
- en cas de saignement même léger, regagner immédiatement la plage.

3 - Sports et loisirs Australie

Sports

L'héritage anglais est flagrant : les sports les plus populaires sont le rugby, le cricket et le footy (un mélange entre le foot et le rugby). Et en Australie, on peut skier l'hiver ! Eh oui, il y a de nombreuses stations entre le Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud, notamment dans les biens nommées Snowy Mountains.



Activités nautiques



Bien évidemment, toutes les activités aquatiques se pratiquent au fil des plages de sable fin.

En premier lieu, le **surf**.

Il ne faut pas manquer l'occasion de faire du **snorkeling**, ou mieux encore de **plonger**, sur la grande barrière de corail. Une expérience unique !

Randonnées

L'activité la plus accessible reste certainement la randonnée au milieu de ces paysages fantastiques (le *bushwalking*). Grandes ou petites randonnées, dans le désert (*outback*) ou les parcs nationaux, tous les choix s'offrent à vous. Pour une expérience plus exotique, il est possible d'effectuer des balades à cheval ou dromadaire...



4 - Transports Australiens

L'Australie, de par sa taille, est un pays à grande échelle dont les infrastructures aérienne et routière sont bonnes.

En ville



Taxis, bus et trains de banlieue sont performants dans les grandes cités comme Sydney. Pensez à prendre des *pass* si vous restez plusieurs jours dans la même ville.

Voitures

La voiture est sans doute le meilleur moyen de transport pour découvrir le pays. On peut louer une voiture dans les aéroports et dans les villes touristiques. L'âge minimum pour louer une voiture est de 21 ans. Notez qu'il est plus prudent de réserver. Les tarifs varient selon la société de location, le lieu, la saison, le type de véhicule et la durée de location. La plupart des tarifs comprennent un kilométrage illimité. Pensez à bien vérifier l'état de votre véhicule avant de partir à l'aventure.

N'oubliez pas qu'on roule à gauche et que vous devez être en possession de vos ***permis de conduire national et international***. La vitesse est limitée à 60 km/h dans les villes, 100 à 110 km/h selon les États sur les grands axes.

Bus

Plusieurs compagnies de bus proposent des trajets à travers le pays.

Au niveau national, les liaisons en bus sont assurées par la compagnie [Greyhound Australia](#) (tél. : 1300-473-946).

Et au niveau local, vous trouverez de nombreuses petites compagnies.

Il existe des *passes* qui permettent de relier 2 villes en faisant des arrêts sur le trajet.

Avion



Les distances à parcourir étant importantes, il paraît difficile de ne pas recourir à l'avion en Australie.

Il revient parfois moins cher de traverser le pays en avion qu'en bus.

Informations sur les sites des compagnies [Virgin Blue](#), [Qantas](#) et [Jetstar Airways](#), la *low-cost* de *Qantas*.

Si vous le pouvez, réservez vos billets d'avion au plus tard 14 jours avant votre départ. Vous pourrez ainsi **économiser** jusqu'à **50 %** de leur prix.

5 - Vie pratique Australie

Décalage horaire



Le pays se divise en 3 zones ;

- **Eastern Standard Time (EST)** : GMT + 10 h, pour la Nouvelle-Galles du Sud, le Territoire de Canberra, le Victoria, la Tasmanie et le Queensland ;
- **Central Standard Time (CST)** : GMT + 9 h 30, en Australie-Méridionale et dans le Territoire du Nord ;
- **Western Standard Time (WST)** : GMT + 8 h, en Australie-Occidentale.

Tous les États australiens, sauf le Territoire du Nord, l'Australie-Occidentale et le Queensland, pratiquent l'heure d'été (+ 1 h) : de fin octobre à fin mars en Nouvelle-Galles du Sud, Territoire de Canberra, Victoria et Australie-Méridionale ; et de début octobre à fin mars, en Tasmanie.

Horaires

- Les heures de **bureau** vont généralement de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.
- **Les banques** sont ouvertes de 9 h 30 à 16 h, du lundi au jeudi, et de 9 h 30 à 17 h le vendredi.
- **Les bureaux de poste** sont eux ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
- **Les magasins** sont ouverts de 9 h à 17 h 30, en règle générale.

Langues

La langue officielle est bien entendu l'anglais. Mais beaucoup d'autres langues sont parlées quotidiennement (principalement l'italien, le grec et le cantonais), signe du melting-pot du pays.

Téléphone



- **De la France vers l'Australie** : 00 + 61 (code de l'Australie) + indicatif de l'État + numéro du correspondant.
- **De l'Australie vers la France** : 00 + 11 + 33 (indicatif de la France) + numéro du correspondant sans le 0.

L'Australie dispose d'un très bon réseau de télécommunications. On peut téléphoner de cabines publiques ou depuis les hôtels sans problème. Notez qu'il est vraiment

avantageux d'acheter une carte prépayée.
Vous trouverez également des connexions internet partout.

Jours fériés nationaux

- **1er janvier** : Nouvel An.
- **26 janvier** : Australia Day (fête nationale).
- **Mars-avril** : Pâques (du Vendredi saint au lundi de Pâques).
- **25 avril** : Anzac Day (commémoration en l'honneur des soldats débarqués en Turquie en 1915).
- **10 juin** : anniversaire de la Reine.
- **25 décembre** : Noël.
- **26 décembre** : Boxing Day (consacré à la visite de la famille).

Chaque État a, en plus, ses propres jours fériés.

Attention : si un jour férié coïncide avec un samedi ou un dimanche, il peut être reporté à un autre jour.



L'argent



La devise australienne est le **dollar australien** (AUD).
1 \$ australien = 0,62 €

6 - En cas de problème



Pour partir l'esprit tranquille et rassurer au mieux la famille, mieux vaut avoir prévu les pires choses pour savoir quoi faire. L'information est toujours plus facile à obtenir avant le départ et quand on n'est pas pressé. En espérant que cette page nous sera inutile.

Les références à regrouper (adresse, tel, mail, lien Internet si cela s

applique) :

- Banque
- Carte de crédit
- Passeport
- Sécu
- Agence de voyage
- Assurance rapatriement
- Toute assurance qui pourrait vous couvrir : habitation, voiture, carte de crédit, mutuelle,...
- Liste des consulats des pays
- Liste des médecins
- Appel en PCV
- Votre médecin personnel

Stockage de l'information :

- * Avoir lu les contrats, noter ce qui peut être utile et avoir les liens Internet.

- * Avoir photocopié le maximum de papier pour
 - un dossier pour votre famille
 - scanné pour stocker dans un porte document sur Internet (par exemple yahoo) pour avoir tout disponible immédiatement

- * bien sur, les papiers les plus importants à mettre dans des pochettes sous vêtements (vendu dans les magasins de sports)

- * Ce qui peut être utile a votre famille:
 - donner procuration sur votre compte bancaire.
 - information sur les impôts
 - informations sur les vols d'avion
 - des chèques en blancs
 - des photos d'identité
 - carnet de santé

En cas de vol de passeport :

- Prévenir le consulat (liste ci-dessous) :
- o Il pourra vous procurer des attestations en cas de perte ou de vol de documents, passeport, carte nationale d'identité ou permis de conduire sur présentation d'une déclaration faite préalablement auprès des autorités locales de police.
- o Il ne pourra pas vous délivrer un passeport dans la minute.
- o Mais il pourra :
 - * après vérification, vous délivrer un laissez-passer pour permettre votre seul retour en France
- ou
- * après consultation de l'autorité émettrice (préfecture ou consulat ayant établi votre passeport) vous délivrer un nouveau passeport.

- Avoir les papiers dispos (par Internet, ou par fax par famille)
- Prévenir votre assurance si elle vous couvre sous deux jours souvent

En cas de vol des billets

- Pas de duplicata fourni (mais remboursement de la partie non utilisée après un an)
- Racheter un billet tour du monde (si possible évidemment)
- Prévenir (sous deux jours) votre assurance, si elle vous couvre

Ce sera le document le plus précieux de nos affaires!! Nous les mettrons dans une pochette sous-vêtements

En cas de vol de la carte de crédit

- Prévenir sa banque pour bloquer la carte
- Prévenir votre assurance si elle vous couvre (deux jours)
- demander une avance de liquidité à votre assurance si elle le prévoit
- demander a votre famille de vous envoyer de l'argent :
 - o par le système Western Union (centre le plus proche d eux : la Poste souvent, vous :

regarder sur Internet ou les panneaux)
o par le consulat (demande de caution auparavant)

En cas de maladie

- Téléphoner et déclarer auprès de son assurance
- Papiers à envoyer
- Le consulat pourra vous mettre en relation avec un médecin agréé par ses services et tiendra à votre disposition, dans la mesure du possible, une liste de médecins spécialisés. Dans tous les cas, les honoraires restent à votre charge.

En cas d'urgence sanitaire

- En cas d'accident grave, le consulat pourra prévenir votre famille et envisager avec elle les mesures à prendre : hospitalisation ou rapatriement (les frais engagés demeurant à votre charge, il est vivement conseillé de souscrire une assurance rapatriement).
- Prévenir l'assurance

En cas de difficultés financières

- Le consulat pourra vous indiquer le moyen le plus efficace pour que des proches puissent vous faire parvenir rapidement la somme d'argent dont vous avez besoin.
- Le consul ne pourra pas
 - o Vous rapatrier aux frais de l'Etat, sauf dans le cas d'une exceptionnelle gravité et sous réserve d'un remboursement ultérieur.
 - o Régler une amende, votre note d'hôtel, d'hôpital ou toute autre dépense engagée par vous.
 - o Vous avancer de l'argent sans la mise en place préalable d'une garantie.
 - o Se substituer aux agences de voyage, au système bancaire ou aux compagnies d'assurance.

En cas d'accident de la route ou autre incident avec la population locale

- Prévenir la police
- En cas de difficultés diverses avec les autorités locales ou des particuliers, le consulat pourra vous conseiller, vous fournir des adresses utiles (administrations locales, avocats, interprètes, etc.).

En cas de décès

- Le consulat prend contact avec la famille pour l'aviser et la conseiller dans les formalités légales de rapatriement ou d'inhumation de la dépouille mortelle ou de ses cendres. Les frais sont assumés soit par la famille, soit par l'organisme d'assurance du défunt.
- Le consulat ne peut pas intervenir dans le cours de la justice pour obtenir votre libération si vous êtes impliqué dans une affaire judiciaire ou accusé d'un délit commis sur le territoire d'un pays d'accueil.

En cas d'incarcération

- En cas d'arrestation ou d'incarcération, vous pouvez demander que le consulat soit informé. Le consul pourra faire savoir aux autorités locales que vous êtes sous la protection consulaire de la France et s'enquérir du motif de votre arrestation. Si vous en êtes d'accord, il préviendra votre famille et sollicitera les autorisations nécessaires pour pouvoir vous rendre visite. Il s'assurera ainsi des conditions de détention et du respect des lois locales. Pour vous aider judiciairement, le consul vous proposera le choix d'un avocat qui pourra vous défendre (vous devrez rémunérer les services de cet avocat).
- Prévenir son assurance (avance sur frais souvent)

En cas de retard d'avion ou de bagage :

- Prévenir son assurance

Représentations française en Australie

AUSTRALIE Canberra Ambassade 6 Perth avenue Yarralumla ACT 2600 Tél: [61] (2) 621 601 00

Fax: [61] (2) 621 601 27

Web: <http://www.ambafrance-au.org>

AUSTRALIE Sydney Consulat général St-Martins Tower - 31 Market street - Sydney NSW 2000 Tél: [612] 926 157 79 - 926 159 31

Fax: [612] 928 312 10

Web: <http://www.consulfrance-sydney.org>

AUSTRALIE Adélaïde Agence consulaire Tél: [61] (08) 8232 76 14

Email: frconsul@adam.com.au

AUSTRALIE Brisbane Agence consulaire Tél: [61] (07) 3229 82 01

Email: frenchconsul@bbspr.com.au

AUSTRALIE Darwin Agence consulaire Tél: [61] (08) 8941 25 53

Email: acfdarwin@bigpond.com

AUSTRALIE Hobart Agence consulaire Tél: [61] (03) 6224 70 00

Email: ayliffe@bigpond.com

AUSTRALIE Melbourne Agence consulaire Tél: [61] (03) 9602 50 24

Email: pmcarroll@bigpond.com

AUSTRALIE Perth Agence consulaire Tél: [61] (08) 9284 88 20

Email: chperth@inet.net.au

ANNEXE 5 : L'ESPACE PROFESSIONNEL

Il existe beaucoup d'opportunité pour trouver en emploi en Australie, voici quelques idées d'emplois et des moteurs de recherches pour en trouver un :

1) Boulot faciles

Pour travailler dans des fermes :

Le travail de cowboy ou cowgirl dans une ferme dans l'Outback australien vous permettra de découvrir la nature australienne. L'hébergement, la pension et un bon salaire sont en général offerts. Le travail étant très physique, il est important d'avoir une bonne condition physique. Selon la saison et la quantité de travail, les journées de travail peuvent durer plus de 8 heures et il est également possible de devoir travailler les weekends.

<http://www.woof.com.au/>

Pour faire du fruitpicking (ramassage de fruit) :

Le Fruit Picking est très apprécié de tous les Backpackers, car il a en général lieu dans des lieux plus sauvages d'Australie. Le travail est difficile, il est donc important d'avoir une bonne condition physique. Les journées de travail peuvent durer plus de 8 heures et jusqu'à dix jours d'affilée en pleine saison. Cependant, le travail est bien rémunéré.

<http://www.jobsearch.gov.au/harvestrail/>

Sinon d'autres sites pour trouver un travail :

<http://www.seek.com.au/>

<http://www.mycareer.com.au/>

2) Emploi dans l'environnement

- a) Environmental Jobs Network (www.environmentaljobs.com.au)

Ce site propose des emplois dans l'environnement en Australie. Il possède un moteur de recherche pour trouver un travail selon le type d'emploi, l'état et la classification.

- b) Environmental jobs (www.environmentaljobs.com)

Ce site permet de trouver un emploi dans l'environnement dans le monde entier. Les annonces sont très souvent renouvelées

- c) Enviro jobs (www.envirojobs.com.au)

EnviroJobs est un service en ligne qui donne la liste des postes d'emploi disponibles dans la gestion de l'environnement, des ressources naturelles, les sciences du génie de l'environnement et la santé environnementale.

- d) Nrmjobs (www.nrmjobs.com.au)

NRMjobs donne des offres d'emploi dans le domaine de l'eau, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles (GRN) en Australie et en Nouvelle-Zélande.

- e) Si vous souhaitez effectuer un doctorat en Australie, voici les sites Internet des universités australiennes :

- l'université de Sydney : <http://www.usyd.edu.au/>

- l'université de Melbourne : <http://www.unimelb.edu.au/>

- l'université de Canberra : <http://www.canberra.edu.au/>

- f) Voici d'autres sites qui référencent des offres d'emploi dans le domaine de l'environnement en Australie :

http://www.newscientistjobs.com/jobs/browse/earth_environment-australia.htm

<http://www.careerjet.com.au/environmental-jobs.html>

<http://www.environment.gov.au/about/jobs/index.html>

3) Offres d'emploi

- Important Cabinet de Géomètres de DARWIN, Territoire du Nord d'Australie recherche Technicien Géomètre

Anglais suffisant pour communiquer,
Recherchons personnels tous niveaux : technicien, technicien supérieur ou ingénieur.

Expérience terrain souhaitable

Travaux divers (lotissement, levres, suivi de travaux, etc.)

Aptitude à travailler en milieu tropical

Type de contrat : CDD puis CDI 2 Ans
Pays sous le droit duquel le contrat est établi : Australie

Secteur d'activité :
Début du contrat : immédiat
Localisation du poste : North territory Australie
Salaire : de 50 000 à 100 000 \$ austr.

<http://www.hitemploi.com/emploi-australie-c-64.html>

<http://www.cyberfac-emploi.univ-nancy2.fr/PartirEtranger/Australie/TrouverOffresAustralie.html>

ANNEXE 6 : DEVIS CONCERNANT LES FLYERS ET LES AFFICHES